



SOUVENIR

DU

Congrès des Sociétés des Beaux-Arts

A PARIS

Nous empruntons au rapport de M. Henri Jouin, secrétaire du Comité des Beaux Arts, le passage suivant, qui intéresse particulièrement la ville de Lyon :

« Pénétrons maintenant, si vous le permettez, dans le cabinet où sont disposés les dessins d'architecture, M. Charvet nous fera les honneurs de ce département.

« L'étude capitale apportée en 1897 à la section des beaux-arts est signée de M. Léon Charvet, correspondant du Comité à Lyon. Elle a pour objet les édifices et les sculptures de Brou, depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours. Ce qui constitue l'importance de ce travail, c'est son caractère historique et critique. L'histoire des monuments de Brou ne laisse pas d'être compliquée en raison de la durée